LE COURRIER DE L'OUEST

VOLUME V. EDMONTON, JEUDI, 25 NOVEMBRE, 1909. NUMERO 8.

NOUVELLES REGIONALES

GRAVELBOURG, (Sask.)

M. l'abbé Gravel, missionnaire colonisateur, s'est rendu le 20 courant à Régina, où il a présenté à M. S. P. Porter, sous-commissaire des chemins de fer, une pétition signée par les colons du sud et demandant au président et directeurs du Canadien Northern, de vouloir bien hâter la construction d'une ligne dans notre district. M. Porter s'est chargé de remettre lui-même cette pétition aux autorités de la Compagnie ; et il a assuré en même temps à M. Gravel, que le Gouvernement provincial ferait tout en son pouvoir pour décider le C.N.R. à se rendre à la demande des colons de Gravelbourg et des autres colonies du sud. M. l'abbé Gravel a également rencontré un représentant officiel du C.P.R., à qui il s'est efforcé de démontrer les avantages que présenterait Gravelbourg pour une ligne de chemin de fer. Il lui a parlé de la fertilité de notre vallée, de nos "flowing wells," de l'abondance de nos récoltes, etc. Le représentant du C.P.R. a été surpris d'apprendre que le centre de Gravelbourg ait réussi à atteindre à un tel degré de développement, en dépit du fait qu'il soit situé à 55 milles de la station de chemin de fer la plus proche. Nous ne connaissons pas la réponse du représentant du C.N. R., mais nous espérons qu'il fera à sa compagnie, un rapport favorable. Le C.N.R. a la réputation de faire les choses vite et bien ; nous ne serions pas surpris, s'il allait immédiatement de l'avant et devançait le C.P.R., dont la fameuse ligne de Weyburn est attendue depuis si longtemps.

Un cultivateur qui est content de sa récolte, c'est M. Onésime Adam, de Gravelbourg. Sur 19 acres de blé, il a récolté une moyenne de 48 minots à l'acre : sur 40 acres d'avoine, il a récolté une moyenne de 82 minots.

L'un de ses voisins, M. Odilon Charbonneau, a récolté une moyenne de 44 minots de blé à l'acre. 48 minots de blé à l'acre : voilà un record difficile à battre ! En présence de tels chiffres, nos lecteurs pourront constater que le district de Gravelbourg mérite bien sa réputation de grande fertilité.

Le caporal Proby, à qui a été confié le poste de Police Montée, de Gravelbourg, est arrivé dans notre village, avec sa famille, le 13 courant. M. l'abbé Gravel l'accompagnait. Le caporal a actuellement avec lui deux hommes : les constables Gervais et Gardner. Nous souhaitons à ces messieurs la bienvenue la plus cordiale dans Gravelbourg.

INNISFAIL (Alta.)

Le R. P. Henri Gontier qui, arrivé en mai 1907 avec les membres de sa famille, demeurait depuis ce temps à Innisfail, vient d'être nommé curé à Vermillon, avec résidence à Végreville en attendant la construction d'un presbytère.

Située sur la rivière du même nom, Vermillon est une ville déjà ancienne qui prend tous les jours de l'importance.

Le téléphone vient d'être posé dans les environs de notre ville. Cette innovation est appelée à rendre de grands services aux fermiers très nombreux des alentours, qui auront ainsi plus de facilité pour faire leurs transactions.

DUNDURN (Sask.)

Les battages sont maintenant terminés et la récolte a été superbe, le plus faible rendement ayant été de 25 minots et le plus élevé de 35 minots à l'acre.

Plusieurs de nos Canadiens de la Ronde Prairie se proposent de descendre en Bas-Canada pour aller y passer le temps des fêtes.

Nombreux sont les Canadiens qui s'établissent dans l'Ouest, parmi les Américains, les Anglais et les Allemands. Certes ils ont d'aussi bonnes chances de réussite dans ces parages que partout ailleurs, au point de vue de la culture ; mais à conditions égales, nous aimerions mieux les voir s'établir dans nos centres canadiens-français, où ils trouvent et trouveront plus encore par la suite, les avantages d'une paroisse bien organisée du Bas-Canada, au point de vue important de l'éducation religieuse de leur famille.

Nous rencontrons dans les centres étrangers de l'Ouest, beaucoup trop de familles canadiennes-françaises isolées, ce fait est d'autant plus regrettable que l'on ne peut très souvent y remédier, par suite des obligations qui attachent les fermiers à leur terre.

Qu'avant de venir dans l'Ouest, nos compatriotes se renseignent donc auprès des leurs.

Dans notre région, M. Jos. Fournier, colon résidant ici depuis de longues années, se fera un plaisir de renseigner impartialement ses compatriotes.

Nous ne tenons pas à dire que notre région renferme des avantages supérieurs aux autres centres de colonisation, nous mentionnerons seulement les avantages suivants : proximité du chemin de fer, de la grande ville de Saskatoon, abondance de foin, eau et bois, excellence de la terre. De plus tous les compatriotes venant soit comme colons, soit comme visiteurs, seront les bienvenus et nous leur accorderons la plus cordiale hospitalité.

Notre paroisse est desservie en mission par les missionnaires Oblats de Saskatoon. Bientôt nous aurons église et école.

Canadiens qui montez dans l'Ouest, ne vous égarez pas, pensez à rejoindre ceux qui vous ont précédés ; vous profiterez de leurs conseils et de leur expérience.

Avec eux, vous vous retrouverez comme en un bon rang de nos vieilles paroisses. Quand vous arriverez dans nos plaines rappelez vous qu'à quelques milles de Saskatoon, à la Ronde Prairie, il y a un bon noyau de compatriotes qui vous accueilleront à bras ouverts.

L'Ouest est généralement méconnu, beaucoup de ceux qui prétendent parler en sa faveur le font parfois d'une façon exagérée qui détruit pour l'observateur le bien fondé de leurs avancés.

Nous ne promettons que ce que nous avons : la vérité, et c'est amplement suffisant pour attirer de bons colons dans l'Ouest.

LAC ST-VINCENT

Nous avons eu la visite de notre premier curé et fondateur de la paroisse, le Rév. M. E. Bonny, curé de Moose Lake.

Nous avons été heureux de le revoir. Il a été très satisfait de constater les progrès qui s'opèrent parmi nous. Il nous a témoigné sa surprise et ses impressions du changement survenu, depuis les débuts de cette paroisse, si durs, si difficiles, dont lui-même a souffert avec nous. Maintenant des chemins convenables sont ouverts, les maisons s'élèvent partout et la terre autrefois inculte montre qu'il y a espoir d'en tirer de très bons résultats.

M. le curé a été enchanté de son voyage et nous a exprimé sa confiance dans l'avenir de notre paroisse.

ST-RAPHAEL CANTAL (Sask)

Une abjuration.

Le 15 novembre dernier, une cérémonie bien solennelle et imposante eut lieu dans l'église de Wauchope, Sask.

M. Sam Holsten, âgé de 30 ans, fit son abjuration solennelle pour embrasser la foi catholique. Instruit suffisamment sur la religion catholique par M. l'abbé Charles Poirier, le jeune homme fit avec beaucoup de conviction et une grande sincérité de conscience, la profession de foi de l'Eglise catholique.

Etaient présents : MM. les abbés Jean Gaire, curé de Wauchope, Sask., Charles Poirier, curé de St. Raphael, Sask., et une grande foule de personnes.

A la suite de l'acte d'abjuration, le baptême lui fut conféré, sous condition, par M. Charles Poirier.

Le néophyte avait comme parrain M. Maurice Quesnelle, et comme marraine, Madame Rick, tous deux de Wauchope.

Le nouveau converti fit ensuite sa première communion, avec une grande piété, qui édifia et émut tous les assistants.

M. Sam Holsten est un citoyen bien connu et estimé de ses compatriotes. Espérons que ce nouveau soldat du Christ, convaincu des principes de notre sainte religion, saura mettre à profit les grandes grâces qu'il vient de recevoir, et qu'il sera non-seulement, un bon catholique, mais un modèle pour tous.

UN TEMOIN

ASSEMBLEES DANS LE COMTE DE ST- ALBERT

Les 22 et 23 de ce mois, l'hon. C. W. Cross, procureur-général et L. Boudreau, député de St-Albert, ont tenu de grandes assemblées à Rivière-qui-Barre et à Morinville.

Le but de ces assemblées était dans l'intérêt du comté, tous les électeurs avaient tenu à y assister.

VERS L'AVENIR

Extrait d'une lettre

"...Il y a quelque temps, j'étais au Lac St-Vincent, témoin de mes débuts dans le comté de St-Paul. Grande et sincère fut ma joie de retrouver les vaillants pionniers qui furent les premiers cultivateurs de cette paroisse.

De grandes voies de communication, bien tracées, passent le long de vastes champs de culture, qui, cette année, ont donné de si belles preuves de leur fertilité : autour des habitations commodes et spacieuses, où l'on constate l'aisance et la propreté, vit tout un peuple heureux, bien accueillant et confiant en l'espoir du lendemain.

Que les temps sont changés !

Au commencement les audacieux qui avaient voulu tenter à St-Vincent, la fortune de l'Ouest, étaient presque découragés ; isolés par leur petit nombre, vivant sans enthousiasme, dans leurs modestes cabanes étroites et basses, souvent ils me parlaient avec une certaine crainte de l'avenir encore incertain. L'horizon paraissait sombre

Actuellement, l'aube se lève lumineuse, annonçant d'heureux jours : le pays avec ses richesses inconnues auparavant, a conquis ses habitants ; le sol a prouvé sa fécondité, les moissons ont été superbes cette année, et l'un des débutants, M. Léonce Langevin a récolté 1,500 minots d'avoine environ.

A chaque coin, surgissent des nouveaux venus, encouragés par les premiers résultats acquis.

Et maintenant que l'Alberta-Nord a laissé dévoiler son mystère, si riche de ressources insoupçonnées, tous, dans cette partie de notre vaste région, regardant sans impatience, joyeux et confiants, vers l'avenir...."

LA SEMAINE PARLEMENTAIRE

Au Parlement Fédéral

La rapidité avec laquelle a été clos le débat sur l'adresse, en réponse au discours du Trône, semble devoir être de bon augure pour l'expédition du travail parlementaire devant lequel nos représentants fédéraux se trouvent en présence.

La session est à peine ouverte et déjà un travail assez considérable a été fait.

En plus des affaires de routine la Chambre a déjà examiné la question de la représentation proportionnelle proposée pour améliorer le mode actuel d'élection.

Un comité a été nommé pour étudier le projet et s'inspirer en cela des expériences des autres gouvernements.

Les estimés ont été présentés à la séance de vendredi dernier.

Le montant demandé est de $91,891,578 en fonds consolidé comprenant $3,676,500 pour le service maritime, et $35,779,415 au compte du capital y compris $27,000,000 pour la construction du chemin de fer Transcontinental. La dépense totale se chiffre donc à $127,670,993, soit une augmentation de $16,047,616 sur le chiffre voté à la dernière session.

L'augmentation de cette année est partagée entre une somme de $10,752,940 au fonds consolidé, et $5,294,675 au capital. L'augmentation dans le revenu fera plus que balancer l'augmentation dans les dépenses ordinaires prévues dans les estimés pour la présente année fiscale, et le total de la dépense sera probablement de $10,000,000 de moins que le chiffre des revenus pour cette année.

Un nombre des mesures importantes mises à l'étude est également venue la question du traité franco-canadien, approuvé par les chambres françaises lors de leur précédente session.

Une résolution proposée par M. Fielding et déclarant "expédient d'approuver la convention supplémentaire relative aux relations commerciales entre le Canada et la France" est adoptée après une assez longue discussion et sous entente que la discussion reprendra sur le bill.

Le bill est en conséquence lu une première fois

Mentionnons pour mémoire que les plans concernant la marine canadienne ont été déposés jeudi dernier, sur le bureau de la Chambre, par l'hon. Brodeur.

Le programme adopté par le gouvernement est en tout point semblable à celui que nous avons publié dans un précédent numéro.

Le nombre des marins et officiers, nécessaires pour armer le 7 navires de début, est évalué à 1408, avec une liste de salaires se montant à $400,000 environ.

Le rapport, présenté, sous forme de livre bleu, donne le compte-rendu détaillé de la conférence impériale tenue à Londres l'été dernier.

AU SENAT

L'adresse en réponse au discours du Trône a été proposé, au Sénat, par l'hon. M. Ross et secondée par l'hon. M. Boyer.

Le débat a duré pendant plusieurs séances

L'éloge de feu le Sénateur R. Thibaudeau a été prononcé par son successeur l'hon. M. Boyer.

Les membres du Sénat ont ensuite commencé l'étude de la loi sur les assurances.

Le croup est à redouter durant la température sèche des premiers mois d'hiver.

Les parents des jeunes enfants doivent y prêter attention. Tout ce qui est nécessaire est une bouteille de CHAMBERLAIN'S COUGH REMEDY. Beaucoup de mères ne sont jamais démunies de ce médicament et il ne les a jamais désappointées. En vente partout chez les détaillants.

EN SASKATCHEWAN.

Régina, Sask. — La session du Parlement de Saskatchewan s'est ouverte au milieu d'une assistance très nombreuse.

L'adresse en réponse au discours du Trône fut proposée par M. H. E. Lise, de Lloydminster et secondé par M. P. M. Mitchell, de Weyburn.

Les discours ont été empreints du plus grand enthousiasme en ce qui concerne la prospérité présente et de l'avenir de la province de Saskatchewan.

Le député de Lloydminster a demandé au gouvernement provincial de diriger des efforts spéciaux vers l'encouragement de l'agriculture mixte.

M. P. M. Mitchell, constatant que la Saskatchewan devance à l'heure actuelle le Manitoba, pour la production du blé, a félicité le gouvernement qui, en seize mois, a rempli les promesses d'améliorations des routes et de construction de chemins de fer, faites à la veille des élections.

M. F. W. G. Haultain, chef de l'opposition, a ouvert le débat sur l'adresse.

Il a déclaré que les conservateurs de Saskatchewan sont, autant que les libéraux, en faveur de la construction du chemin de fer de la baie d'Hudson, et qu'ils appuieront toutes les démarches faites par le gouvernement Scott à Ottawa, pour obtenir une prompte réalisation de cette oeuvre nationale.

UNE CAUSE INTERESSANTE

Nos lecteurs nous sauront gré de leur signaler un point légal très intéressant, décidé la semaine dernière par le juge Stewart, de la Cour-Suprême d'Alberta : c'est qu'un exécuteur testamentaire ou administrateur ne peut donner une option pour vente de terrain.

L'administrateur de la succession Renault, de St. Albert, avait donné une option pour la vente de l'hôtel Astoria à M. Boudreau, au prix de $7000 ; la Cour reconnut que le prix était raisonnable et que Mme Renault aurait bien pu vendre à ce prix, mais que le droit d'option ne s'étend pas à un administrateur de succession.

Le fait, pour un administrateur de donner des options était jusqu'ici généralement mis en pratique dans l'Alberta, et à moins que ce jugement soit renversé par la cour d'appel, il demeurera comme précédent. C'est de l'avis des principaux membres du barreau que ce jugement détruit l'effet de notre système Torrens, pour la vente des terrains, qui semblait si parfait, et si M. Boudreau ne se décide pas à en appeler lui-même, il est probable que des personnes qui se trouvent dans une position analogue à la sienne pousseront la cause à une Cour Supérieure pour faire déterminer leur droit. La plus forte partie des frais de cour retombe à la succession.

Dans son jugement le juge reconnaît la difficulté où se trouve M. Boudreau et lui rend justice en ces termes.

"En arrivant à cette conclusion "je ne suis influencé par aucune "considération de l'avantage que "la succession peut avoir par "cette vente, ou les relations existant entre M. Boudreau et l'administratrice, je ne suis pas convaincu que la vente soit désavantageuse ou que M. Boudreau "ait agi autrement que de bonne "foi, en avisant Mme Renault "comme il l'a fait, croyant que "c'était dans le meilleur intérêt "de la succession qu'elle fasse cet "arrangement. Tout cela, cependant, n'a rien à faire avec le "point légal de la clause d'option, "d'après la décision "Oceanic "Steam Navigation Co vs Sutherberry."

"Pour ce qui regarde les frais "d'amélioration faits par M. "Boudreau sur la propriété, l'on "pourra peut-être trouver un "moyen d'obtenir remboursement soit de la succession ou "soit de la part de Mme Renault "dans la succession ; mais il est "très clair que d'après la cause "Sutherbury, cela ne regarde en "rien la validité de l'option."

UN DISCOURS

Discours prononcé par M. Ecrément, député de Berthier, à la Chambre des Communes

Ainsi que nous l'avons annoncé dans un récent numéro, c'est au député de Berthier, M. J. Ecrément, qu'a échu cette année, la tâche de proposer l'adresse en réponse au discours du Trône.

Conçu dans une langue très littéraire, le discours de notre compatriote se classe au rang des meilleurs qui aient jamais été prononcés à cette occasion dans l'enceinte de la Chambre.

M. Ecrément a touché très justement aux diverses questions importantes qui viendront prochainement devant la Chambre : son allusion au problème de la marine canadienne est pleine de bon sens et d'à-propos, et le passage tout entier est à citer.

Le discours de M. Ecrément fait non seulement l'honneur des électeurs de son comté, mais encore, de tous les Canadiens-français du Dominion ; c'est à ce titre que nous sommes heureux d'en donner ci-dessous la reproduction in-extenso :

"Monsieur l'Orateur, vous comprendrez que j'invoque la coutume pour ustifier mon audace.

"La tradition veut que le commentaire du discours du Trône soit confié à l'inexpérience d'un jeune député. C'est donner à ce dernier une leçon dont il apprendra à profiter ; c'est également habituer les honorables membres de cette Chambre à l'indulgence la plus grande vertu des hommes et de ceux qui les dirigent.

"Je vous remercie profondément de l'honneur que vous consentez à me faire et qui va tout spécialement au district électoral de Berthier que je représente. Mais je m'effraie de la tâche qui m'incombe, quand je songe que vous aurez à peine suffisamment de toute une session pour exécuter votre programme et que je n'ai que quelques minutes pour l'apprécier.

"Obligé de rester ainsi dans les généralités, grande serait ma crainte d'amoindrir par un jugement trop bref, l'oeuvre du Gouvernement, si je ne savais que des parlementaires avertis et autorisés viendront après moi et profiteront de cette heure qui est encore à la paix et à la sécurité, pour rendre pleine justice aux vastes projets annoncés dans le discours du Trône.

"L'effort n'est pas toujours facile à celui qui commence, les obstacles ne lui manquent pas : quelques-uns lui viennent de lui même, et c'est souvent un argument contre un jeune que sa propre jeunesse. Mais si la vie est une école d'expérience, la jeunesse en est une de travail et de bonne volonté, et je serais récompensé si, à défaut d'autres qualités, vous reconnaissez à mes paroles, le mérite de la sincérité.

"Il est d'usage, Monsieur l'Orateur, au commencement de chaque session, de jeter un coup d'oeil sur la situation générale du pays. Je m'en voudrais de manquer à la coutume, d'autant que la tâche est heureuse puisque je dois, ainsi que l'ont fait plusieurs de mes prédécesseurs, "rapporter progrès."

"Mais s'il est très agréable d'apprécier le réel mérite d'une oeuvre, dois-je dire que ce n'est pas pour l'unique satisfaction de faire des éloges au Gouvernement que je veux reconnaître, dans l'état satisfaisant de nos affaires, la sureté de sa politique.

"Nous venons de traverser très heureusement une période difficile : Une crise a violemment éclaté chez nos voisins ; et si je n'ai pas à en déterminer les causes, du moins convient-il de rappeler combien ses effets ont été désastreux et à quel juste titre nous pouvions en redouter les atteintes. Cependant, ces prévisions logiques et possibles ne se sont pas réalisées, et nous avons moins souffert, peut-être, de la crise américaine que n'en ont souffert la plupart des pays européens, dont les uns, comme l'Allemagne, accusent des déficits considérables, les autres comme l'Angleterre, sont à rechercher des moyens d'impôts pour équilibrer leur budget délabré, et ce, à l'heure où le ministre des Finances canadien, réduisant les impôts, annonce des surplus considérables.

"Si, comme cela devait être fatalement, cette perturbation dans l'état financier d'un pays aussi vaste que les Etats-Unis, a provoqué par une répercussion un certain ralentissement dans notre économie générale, du moins, n'a-t-elle pas ébranlé nos institutions financières, lesquelles ont magnifiquement traversé la tempête.

"Et s'il est juste assurément, d'en faire très large crédit à la prévoyante sagesse de nos hommes d'affaires, ne faut-il pas aussi pousser jusque là la franchise que d'admettre la part légitime que peut, dans ce succès, revendiquer le Gouvernement.

"Sachons le reconnaître, aucun pays n'eut résisté à pareil assaut s'il n'eut été sérieusement administré dans son ensemble et s'il n'eut été prémuni contre les soudainetés des coups de la fortune par une organisation forte et solide, résultat de plusieurs années de clairvoyance administrative, dans le but de rendre le pays inattaquable, en le faisant toujours plus prospère.

"Cette prospérité qui a eu pour principal facteur l'accroissement constant d'une immigration sévèrement contrôlée et des mieux choisies, le présent suffit à la prouver. Je pourrais vous citer les chiffres que vous connaissez, ils sont éloquents et, ace titre, pourraient m'être utiles, mais je préfère obéir au conseil d'un des membres les plus distingués de l'opposition, et chercher pour une fois ailleurs que dans les statistiques, la preuve du développement de notre pays. Cette preuve, je la trouve dans un fait sur lequel on n'a pas assez insisté parce qu'il ne s'est réalisé que lentement, pour se révéler tout à coup dans ses conséquences ; c'est l'épanouissement du Canada à l'extérieur, en dehors de ses propres limites.

"La période de notre histoire est passée, la lutte est terminée que nous avons eue à soutenir contre la nature même qui nous disputait ses richesses ; les voies sont ouvertes par où le produit de notre travail s'écoulera ; toutes les classes de la société sont armées dans la paix pour remporter la victoire économique ; nous vivons notre propre vie.

"Désormais, le Canada existe pour l'étranger qui se préoccupe de ses agissements, tient compte de ses opinions, fait droit à ses désirs. Les hommes d'étude se tournent vers lui ; sa production est connue, ses capacités, ses ressources estimées, son avenir commenté.

"Le Canada est, parmi les pays neufs, celui qui attire le plus d'attention," écrit un économiste de renom. "C'est un pays qui ne saurait s'arrêter en route, reprend un ancien ministre français. Et vous connaissez cette phrases d'un homme singulièrement renseigné, dans un livre intitulé :

"Le Canada et les deux races" : "Il y a lieu de prévoir un temps prochain, sans doute, où le développement économique du Dominion deviendra immense et peut-être partiellement comparable à celui de son gigantesque voisin, les Etats-Unis."

"Ce rapprochement entre notre pays et les Etats-Unis me permet d'exprimer ici tout le regret causé chez nous, qui avions joui jusqu'ici des heureux effets du traité de 1854 et de celui de Washington, à la vue de cette muraille que le sentiment protectionnis-

(Suite à la page 4)

FEUILLETON DU COURRIER DE L'OUEST

Chateaux de Cartes

No. 33

(Suite)

Peu s'en fallut que toute sa colère ne revint.

Mais quand elle sut que Ghislaine n'avait pas dîné la veille, ni demandé son déjeuner le matin, la colère fit place à l'épouvante.

Mme d'Ablon s'était pendant des soirs et des soirs, à la campagne, nourrie de la lecture de cette littérature romantique qui, pour un chagrin, exige des jeunes personnes qu'elles se laissent mourir d'inanition. Ghislaine allait-elle imiter ces héroïnes ?

"Ce serait de la folie ! ...." murmura la bonne dame, et, se dirigeant précipitamment vers les fourneaux, elle se mit en devoir de faire pour Ghilaine un chocolat mousseux, exquis, parfait, qui scellerait la réconciliation.

Mais le chocolat eut beau monter, bouillir, mousser et bouillir encore, et en désespoir de cause tourner, Ghislane ne revint pas.

Mme d'Ablon sentit grandir toutes ses craintes.

Ghislaine était orgueilleuse, rien ne l'offensait comme d'entendre sa tante lui reprocher de l'avoir recueillie. En plus, la veille au soir, Mme d'Ablon l'avait menacée de ne pas la garder sous son toit....

La pauvrette avait-elle pris la route, à l'aventure, et s'en étaitelle allée pour ne plus revenir, sans argent, l'estomac vide, n'ayant d'autre soutien que Giroflée ?....

Le coeur de Mme d'Ablon se brisa d'inquiétude.

C'est pourquoi, comme midi sonnait à toutes les horloges, Ghislaine, revenant de Moncade épuisée de fatigue, d'émotion et de manque de nourriture, aperçu sa tante qui l'attendait sur la route en bonnet du matin.

Ah ! ce retour ! Ghislaine s'en épouvantait tant !

Et voilà que Mme d'Ablon, les yeux pleins de larmes, lui ouvrait ses bras. Comme un pauvre oiseau battu par la tempête, Ghislaine s'y précipita :

"Ma tante... ma tante.. protégez-moi !...."

Trop heureuse de retrouver sa nièce, Mme d'Ablon ne parla plus de rien. Et, toujours enlacées, Giroflée traînant de-ci, tombant de-là, ne s'étant jamais sentie aussi gênante que dans ces effusions de famille, Mme d'Ablon et Ghislaine entrèrent à l'Oasis.

Le couvert était mis, le déjeuner sur la table.

"Tu vas me faire le plaisir de manger ! " cria résolument Mme d'Ablon.

Ghislaine s'y efforçait, lorsque soudain elle crut de nouveau entendre le bruit mat du paquet tombant dans le panier ; alors ses yeux s'agrandirent, son front se couvrit d'une pâleur moite, elle crut défaillir....

Comme en un rêve, elle crut revoir les gestes lents de l'employé derrière sa grille, les murs nus et sales du bureau, et un grand effroi lui vint de l'indifférence, de l'impassibilité banale des choses qui avaient servi de cadre à sa folle action du matin. Comment ? rien ne l'avait empêchée d'agir ? avertie à temps de l'acte irréparable qu'elle commettait ?

"Mange donc !..." insista Mme d'Ablon.

Ghislaine machinalement reprit sa fourchette.

Alors la bonne dame, espérant que se nièce mangerait de meilleur appétit si elle était distraite de ses pensées, qui devaient sans nul doute se rattacher à la scène de la veille, se mit à causer.

"A propos, commença-t-elle, sais-tu qui est reparti hier soir par le rapide ?...

—Non, ma tante.

—M. de Précourt, pour ainsi dire enlevé par Nancy et son père.. Ils sont venus le chercher... Pour l'amour de sa fille, Paul Triat a consenti à faire des excuses à M. de Précourt qui a bien voulu les accepter. Du reste, Tanté, la fine mouche, préparait cette réconciliation de longue main par des moyens ingénieux : d'abord en harcelant du matin au soir son neveu de reproches parce qu'elle avait payé ses dettes, en veillant sur ses sorties comme s'il eût été en nourrice : partout où il pouvait trouver un peu d'agrément, une distraction, elle s'arrangeait étroitement pour qu'il n'allât plus.. ainsi chez nous.. la sournoise... ! "

Mme d'Ablon s'aventurait sur un chemin dangereux, s'en apercevant elle toussa et reprit :

"En un mot elle avait fait à ce pauvre garçon une vie tellement épouvantable que, lorsque Mlle Triat est apparue, il a dû l'accueillir comme un libérateur ! ... Là-dessus Tanté a fait jurer à Nancy de hâter le mariage, de ne plus accepter de délais, et, comme elle trouvait à Paul Triat un air d'ours muselé qui ne lui disait rien qui vaille et l'inquiétait pour l'avenir, elle a conseillé à la fiancée de refuser à tout prix d'habiter chez son père...Il adore sa fille, ce pauvre Triat, il ne vit que pour elle, son coeur saignera de cet état de choses, Nancy le sait ; n'importe, elle a consenti... Ah ! les enfants sont si cruels !... Et le beau Luc de Précourt a consenti de nouveau à se laisser adorer. Ils sont repartis hier, je les ai rencontrés.

—Vous les avez rencontrés?... répéta Ghislaine.

Il y avait donc des gens qui, après avoir brisé leur avenir, croyaient que tout se répare, s'oublie, et que le bonheur se recommence...

"Oui, ma chère, je les ai rencontrés. Et M. de Précourt, frais, vêtu d'un complet couleur tourterelle de la plus grande élégance, semblait si absorbé qu'à peine me fit-il l'aumône d'un coup de chapeau froid et distrait et ce fut tout !....

--D'un coup de chapeau froid et distrait ! " répéta Ghislaine se renversant un peu, fermant à demi les yeux.

Et ce "coup de chapeau," elle crut le voir en tout semblable à celui dont il prit congé d'elle un jour à la Barre..., Qu'il y avait longtemps déjà !... et que de choses depuis !

Alors, comme aujourd'hui, ce salut avait brusquement rétabli les distances, remis les choses au point. Il était le salut banal le l'étranger, du passant, de l'être qui ne vous doit rien.

"Chacun son tour, ma chère! "

Luc s'éloignait, disparaissait, c'était la fin.

Et pour cette fin, qui ne pouvait être autre, la vie de Ghislaine était peut-être sacrifiée !..

Ces yeux charmeurs, cette voix ensorceleuse, s'étaient-ils joués d'elle ? Luc de Précourt avait-il été sincère même un instant ou n'avait-il voulu agir, comme tant d'autres, que pour montrer qu'en plaisant il savait plaire, qu'en charmant il savait charmer, ne se souciant, par vanité cruelle, que des apparences ?

Pourquoi ces apparences, Ghislaine les lui avait-elle laissé prendre, sans songer qu'elles donnent au monde la joie d'être sévère, de juger, de blâmer, de s'arroger le droit de punir, et d'autant plus durement qu'il accorde plus de libertés ?

Aujourd'hui le monde punissait Ghislaine en éloignant Bertrand, Bertrand la croyait coquette, sans coeur, Bertrand ne voulait plus d'elle...

Et—douloureux contraste—Luc s'enfuyait, avec la femme qui l'aimait, vers le soleil, vers le bonheur !...

La vie leur souriait, alors que tout avenir semblait muré pour Ghislaine !

Si Luc partait le coeur léger, Ghislaine demeurait, elle, le coeur bien lourd !...

XIII

"La Renardière, le ...

"Mademoiselle ! ... Mademoislle !....

"Je savais qu'il est un dieu pour les enfants, pour—pardonnez-moi la comparaison—les ivrognes, j'ignorais qu'il y en eût pour les secrets qui se jettent par la fenêtre.

"Vous me voyez en grand émoi, je viens d'en recevoir tout un ballot de jolis, de parfumés, écrits en un style ardent et très jeune, et s'ils ne se sont pas rompus les os, c'est à moi qu'ils le doivent !....

"Mais qu'il m'a fallu de temps pour me remettre de l'aventure ! Je m'y suis repris à dix, à vingt fois !...

"Un vieux général de cavalerie en a vu cependant, beaucoup vu dans sa vie, et il lui en est arrivé des bizarres, des drôles, des si de toutes les couleurs qu'il se croit blasé, blindé, à l'abri de toutes les surprises.

"Bien, non ! sur le tard il lui est prouvé qu'il se trompe, qu'il ne sait rien, qu'il n'a rien compris ; il est aussi pris de court qu'un conscrit !

"A mon passage à Moncade, j'avais en effet entendu parler de la légende de votre Vierge du loup.

"Je l'avais écouté d'une oreille distraite, car porter des fleurs à une statue miraculeuse en lui disant : "Je mets mon coeur à nu, voilà le sentiment qui l'occupe, si ce sentiment n'est pas pour mon bonheur, faites un miracle, changez-le, remplacez-le par un autre et guidez-moi vers celui qui doit m'inspirer cet autre ! "—tout cela, vous en conviendrez, n'était guère de mon âge !...

"Et voilà que brusquement je suis arraché à mon indifférence par l'évidence de ce miracle même, et que je me réjouis de cette manifestation de pouvoir, parce que moi aussi j'espère... en profiter !....

"Quoi qu'il en soit cependant, je ne puis m'empêcher de faire un peu le procès de votre Vierge. Comment, puisqu'elle a le pouvoir d'éloigner les loups, de changer les voeux imprudents, de renverser—pour parler le langage de la bonne Mlle de Précourt —les châteaux de cartes, n'a-t-elle pas celui d'empêcher les résolutions folles ?

"Peut-être est-ce par ignorance du monde et de ce qui s'y dit ?... Peut-être est-ce à contempler sans cesse le ciel très bleu, la lande fleurie, à respirer le frais parfum du vent qui passe, à n'écouter que des chansons d'oiseaux et à ne s'occuper que de coeurs de bergers, qu'elle a pris une fausse idée de la vie ?

(A suivre)

LE COURRIER DE L'OUEST

Fondé en 1905 Hebdomadaire

Publié à Edmonton, Canada, par la Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, Limitée. Bureaux et ateliers, 654 deuxième rue. Tel. 1675.

ABONNEMENTS:—Edmonton, livraison à domicile, $1.50 par an; Canada, $1.00 par an; Etats-Unis, $1.50; Europe, $2.00. L'abonnement est invariablement payable d'avance.

Toute irrégularité dans la réception du journal, doit être rapportée au bureau.

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la somme de cinq cents et de l'ancienne adresse. Adressez toute communication au: Courrier de l'Ouest, Tiroir 50, Edmonton, Canada.



JEUDI, 25 NOVEMBRE 1909

Un discours

Discours prononcé par M. Ecrément, député de Berthier, à la Chambre des Communes

(Suite de la première page)

te américain vient d'élever et qui nous oblige de chercher ailleurs des débouchés nouveaux qui nous créeront de nouvelles relations commerciales. C'est à cette organisation puissante que s'emploie le gouvernement quand il cherche à répandre dans nos régions les moyens de communication. Il n'y a pas peut-être de plus importante mesure pour provoquer directement, pour forcer, si je puis m'exprimer ainsi, le développement d'un pays.

"Je n'ai pas à reprendre ici la question du Transcontinental. Près de quinze cent milles seront bientôt construits, de cette oeuvre gigantesque à laquelle le premier ministre aura eu la fierté d'attacher son nom si souvent victorieux.

"Dégageons cette oeuvre, comme celle du pont de Québec dont la promesse de reconstruction, donnée comme un "sursum corda" en un jour de deuil, devient aujourd'hui une réalisation,—de toute préoccupation de parti pour en faire une oeuvre nationale. Elle ne doit apparaître que comme une vaste et féconde tentative de progrès et tout intérêt secondaire ne saurait se refuser à s'incliner devant elle.

"Nous savons aujourd'hui les résultats merveilleux obtenus par la compagnie du Pacifique non pas seulement comme société d'exploitation, comme entreprise inductrielle, mais comme agent de développement.

"En plus du projet de chemin de fer de la Baie d'Hudson, une nouvelle ligne traversant les Laurentides d'un point au nord de Berthier pour atteindre Montréal,—puisque ce serait, au dire d'experts, le trajet le plus facile —tout en reliant la métropole à cette ceinture qui va se mouiller dans les deux océans, n'accomplirait-elle pas, au point de vue de l'immigration, de l'agriculture, de l'industrie, de la colonisation et du commerce en général, dans ces régions inexplorées et dans ces comtés traversés, un miracle analogue à celui du Pacifique dans l'Ouest canadien, qui lui doit une partie de lui-même.

"Les financiers et les hommes d'affaires attendent la solution de cette question.

"Le passé nous indique aussi la voie vers l'avenir et cet avenir, je ne saurais trop le répéter, est dans l'augmentation de notre réseau de communication. Et vous me permettrez à ce sujet, monsieur l'Orateur, de citer une opinion exprimée récemment par un ingénieur éminent et que je choisis à dessein, parmi d'autres, parce qu'elle me paraît indiquer clairement malgré sa brièveté, non plus seulement l'utilité, mais la nécessité du progrès que j'indique : "Le génie des industriels et des commerçants, la richesse et les ressources d'un pays quelles qu'elles soient, ne peuvent suffire à lui assurer le succès. Il faut encore que l'outillage commun qui sert à transporter les marchandises jusqu'au point d'échange, soit aussi perfectionné que possible. Un moment arrive même où la réduction du prix de transport devient le principal facteur de la production à bon marché."

"C'est cette même politique de progrès qui a poussé le Ministre de la Marine, (M. Brodeur) à ne rien négliger pour cette autre voie de transport qu'on a si bien appelée "L'oeuvre du Saint-Laurent," lorsqu'il prenait la détermination de creuser le chenal de ce fleuve à un profondeur uniforme de trente-cinq pieds, afin que plus éclairée et plus sûre, cette route, plus courte de cent dix milles que celles de New-York aux Grands Lacs, défiant toute concurrence, continue l'océan jusqu'aux portes de l'ouest oblige les assurances à réduire leurs taux d'assurances maritimes et les exportateurs à expédier leurs produits par notre territoire et sur nos eaux. Si j'insiste, monsieur l'Orateur, sur ce point, c'est qu'il indique un souci constant de la part du ministère à améliorer et perfectionner cet outillage commun de transport.

"Le parlement doit être saisi durant cette session d'un projet portant la révision de l'acte des banques et la réorganisation de la loi sur les assurances. Les deux côtés de cette Chambre sont d'accord sur l'opportunité d'une réforme.

"Aussi je m'abstiendrai de développer en ce moment les arguments nombreux de ces projecs dont chacun reconnaît la sagesse; qui reposent sur une raison très simple d'équité et de justice et qui ne laisse pas de faire le plus grand honneur à la probité du Gouvernement.

"C'est ce même esprit de probité qui mettra fin aux coalitions illégales et aux monopoles qui se sont formés depuis quelque temps et qui ne sauraient être tolérés dans ce pays.

"Permettez-moi d'aborder immédiatement un autre point du discours du Trône : celui de la défense navale :—Je ne me cache pas tout ce que la question a de difficile, je dirais volontiers, d'épineux, à cause de la tournure un peu exagérée qu'un certain nombre de personnes ont cru bon de lui donner. Il est impossible à ce tournant de notre histoire que nous ne nous sentions pas remués par ce que l'historien appelle l'incertain des choses humaines. Il était donc naturel, j'allais dire nécessaire, qu'il y eût des opinions diverses à l'annonce de la mise à exécution de cette mesure soumise à la considération du peuple canadien depuis déjà plusieurs années.

"Mais il faut, selon les belles paroles de monsieur Guizot: "être de son temps et de son pays et avoir le courage de dire à l'un et à l'autre toute la vérité."

"Nous avons réclamé et obtenu de l'Angleterre le droit de faire nos traités. ce monument, élevé au monde commercial de notre pays, au frontispice duquel se lisent ces mots "traité franco-canadien" que nous serons appelés à confirmer durant cette session n'est pas le moins avantageux. Nous nous vantons, et avec raison, d'être en pleine possession des privilèges que confère le gouvernement démocratique; nous occupons comme nation commerciale, une position des plus enviables; nous proclamons par nos hommes publics, ici et à l'étranger, que le Canada est assez riche et assez fier pour n'être plus une colonie mais une nation. Et cependant, nous abandonnerions la tâche à d'autres, de protéger nos frontières, l'intérieur de notre territoire, ce commerce qui grandit et les routes qu'il fréquente, ces côtes qui sont l'asile de nos pêcheurs et de nos commerçants, nous refuserions d'obéir à cette force mystérieuse qui pousse les jeunes peuples à garantir par les moyens requis leur puissance matérielle et leur grandeur morale. Non, soucieux des intérêts canadiens comme de ceux de la mère patrie, protectrice séculaire de nos droits et de nos libertés, c'est un sentiment de fierté et d'orgueil national qui anime nos hommes d'état, lorsqu'après avoir écouté les différents courants d'opinion qui sont venus jusqu'à eux, ils mettent de côté les propositions de ceux qui veulent la contribution directe à la marine impériale et les tâtonnements irréfléchis des autres pour se rallier à une politique purement canadienne.

"Cette marine qui ouvrira à la jeunesse de notre pays une nouvelle carrière, à l'activité et à l'énergie de l'ouvrier canadien un nouveau champ d'action, sera donc, nous en avons l'assurance, canadienne dans sa construction, son utilisation et sa direction; il est aussi à espérer qu'elle soit le point de départ d'établissements, sur le sol canadien, de vastes chantiers où se construira, pour les besoins pressants de notre commerce, une marine marchande subventionnée par l'Etat soit en accordant une prime soit en imposant des droits sur les bateaux construits à l'étranger.

"Il faut remplir sa destinée, disait un jour le vainqueur du monde à bord du "Northumberlan." Il en est des nations comme des individus.

"C'est donc une ambition digne de nos têtes dirigeantes que de préparer, aujourd'hui, l'avenir de notre pays sans faiblesse comme sans forfanterie. Demain les opinions et les critiques d'hier, s'inclineront devant la situation brillante de la patrie devenue plus libre, plus indépendante.

"Telles sont, monsieur l'Orateur, les projets du Gouvernements. Une même intention les pénètre, qui en est le lien et le mérite et c'est une intention de progrès.

"Car le grand projet ministériel, celui qui subsiste sous la forme qui change, c'est de bien faire et quand la chose est possible de faire mieux.

"Je ne me refuse pas à vous l'avouer, la jeunesse porte souvent avec elle beaucoup d'illusion, mais ce n'en est pas une que de croire au progrès toujours possible quand il est bien guidé et de rêver pour son pays des lendemains plus vastes, plus éclatants, La réalité ne saurait donner de démenti à l'idéal rêvé, sous la conduite de celui dont je salue avec admiration et respect la glorieuse carrière, avec l'appui de ses collègues, des membres de cette Chambre, avec la précieuse collaboration du peuple canadien tout entier, uni dans la même pensée d'espérance et convaincu de la nécessité d'un effort toujours plus tenace, nous verrons s'élever, grandir le rôle que le Canada doit jouer non plus seulement sur le sol d'Amérique, mais dans ce monde où il vient d'entrer conscient de sa force, justement orgueilleux de sa jeune activité.

"J'ai l'honneur de proposer qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général en réponse au discours du Trône."



CHRONIQUE

A Mme Charles L. ;
affectueusement.

Le joli rêve que j'ai fait l'aûtre nuit!

Voulez-vous me permettre de vous le conter, il est d'actualité, —et vous aurez toujours la ressource de tourner la page

Il faisait froid, un froid doux et humide qui me fixa tout de suite sur la contrée où mon imagination m'emportait. Une buée grise enveloppait les maisons, lérobant leurs étages supérieurs, laissant tout juste lire, les hautes lettres dorées des enseignes familières. Sur le pavé gras, les chevaux de fiacre, maigres et asthmatiques, esquissaient de fantastiques glissades dans le dredinlinement des portières aux glaces levées. La foule élégante de quatre heures, encombrait les trottoirs de la rue, réputée chic de quatre à cinq. Les femmes fleuraient l'élégance et les parfums chers; un bouquet de violettes entrouvrait leurs fourrures précieuses sur des dentelles neigeuses. Elles allaient, souples, sur leurs hauts talons, rieuses discrètement, troublantes de mystère avec leur personnalité qu'on ignorait. Ces modernes sirènes m'entrainaient, subjuguée, dans le sillage froufroutant de taffetas et de satin. Vainement, j'essayais d'échapper à l'inutile promenade: les traînes dédaigneusement soulevées par la main gantée, avaient des gestes d'appel magnétique.

Un à un, comme des phrases qui s'illuminent, les magasins projettèrent leur nappe de lumière sur la chaussée luisante. Les diamants crépitèrent demi-enfouis dans les écrins de velours sombre. Les femmes devinrent plus fines, plus longues; les démarches se firent plus lentes, presque nonchalantes. Avec des gestes d'exquise indolence, elles poussaient, maintenant, la porte des pâtisseries, et une odeur chaude de gourmandises luxueusess'étendait jusqu'à la rue. Des petits ramoneurs, le nez écrasé à la vitre, les regardaient goûter du bout des lèvres à ces crêmes étranges, leurs bouches charnues, rouges dans les faces noircies, s'agitaient de convoitise.

Les trottoirs étaient déserts: j'échappais à l'obsession. Les voitures couraient dans la brume avec des lueurs falottes. J'eus un instant l'idée de me faire conduire chez je ne sais quelle amie dont le nom me vint à la mémoire; mais aussitôt, une pensée me fit mélancer, joyeuse: une habitude, une très chère habitude me revenait soudain. Je descendis rapidement la rue, sans un regard pour les devantures brillantes. Je marchai droit à une clarté rougoyante, peu élevée au-dessus du trottoir, je lui souriai d'avance comme on salue de loin une amie. A mesure que j'avançais, la boule incandescente prenait des proportions terrifiantes, des flammettes courtes lui faisaient une chevelure somptueuse, des ombres s'animaient en des poses diaboliques, des taches sanglantes de lumière glissaient sur le macadam humide. Je riais toujours à ce décor d'enfer.

Bientôt, j'entrai dans l'orbe lumineuse. Mes yeux aveuglés furent un instant avant de distinguer le spectacle coutumier: un bon vieux, à la barbe de fleuve, s'agitant mystérieusement au fond d'une cabane minable, et derrière la fournaise ardente, de grands sacs gris, une table portant des couvertures d'où s'échappaient de la fumée et une appétissante odeur de châtaignes grillés.

Ne le dites pas ! J'enfouis, comme un trésor, au fond de mon manchon le mauvais cornet de papier gonflé, que le bonhomme me donna en échange de mon gros sou ! Il ne me reconnut pas, bien que je fus autrefois une de ses fidèles clientes—il savait que je n'aimais pas les longues stations devant son étalage, prestement, il me servait, nous échangions un sourire et nul n'aurait pu deviner mon péché de gourmandise.

Je continuai ma route, de plus en plus, joyeuse, les bonnes châtaignes réchauffaient mes doigts, j'avais des tentations en sentant leur enveloppe craqueler et j'activai mon pas. Je tournai à droite puis à gauche. Cinq heures sonnèrent au couvent des Visitandines, presqu'aussitôt je m'arrêtai devant une porte verte et je sonnai. Nanne, la bonne Nanne, m'accueillit avec les mêmes mots les mêmes gestes. Je suivis la petite allée, encore encadrée des dernières pensées, l'or clair des chrysanthèmes mettaient des taches pâles sur les bosquets de buis sombre. Le temps était aboli. Je me retrouvais avec mes rêves mes espérances de jadis, cheminant vers l'amie indulgente et secourable.

Le cher visage s'encadra sous la portière relevée, elle eut cet appel des deux mains qui était, chez elle, une offrande sincère. Elle n'avait point changé, les bandeaux blancs argentés ourlaient les tempes intelligentes, creusées par la pensée, ses yeux bleus, effacés par les larmes, gardaient leur infinie douceur. Autour d'elle, c'était la même immuabilité. Les tentures passées l'enveloppaient harmonieusement de leur charme fané, le voile vert de la bibliothèque conservait le même pli, la petite table roulante chargée de manuscrits était près de la cheminée et sous le portrait du délicieux poète, dont elle conservait le culte pieux, un bouquet de violette embaumait.

(Suite à la page 8.)

Magasin d'ameublement Campbell

EDIFICE EMPIRE (coin de la Premiere rue et de l'avenue Jasper)
EDMONTON.

LA SAISON DE NOEL EST ARRIVEE et chacun s'occupe de chercher ce qui constituera le plus beau cadeau à faire à ses amis.

Notre magasin s'efforce d'offrir les meilleures occasions d'achats pour Noel.

Nos entrepôts sont littéralement encombrés des meubles les plus nouveaux, spécialement appropriés pour servir de cadeaux de Noel.

Une visite sera d'un grand avantage pour vous.

Pour vos imprimés, factures, entêtes de comptes, enveloppes, et tous autres ouvrages d'imprimerie, adressez-vous au "Courrier de l'Ouest."

Suggestions pour Noël
AU GRAND MAGASIN

Il n'est pas trop tôt pour faire vos achats pour Noël. Nous venons de terminer une exposition superbe de nos meubles, convenant le mieux pour la saison et nos prix ont été diminués pour rendre les achats plus faciles à faire.

Nous avons des milliers d'articles différents et tous nos visiteurs seront surpris de la valeur exceptionnelle que nous offrons dans chacun de ces articles.

Chaises berceuses en rotin, $2.50

Chaises larges et confortables, bons modèles, siège en rotin très solide. Bon article à $4.00

Prix special $2.50

Tables en chene pour salon, $2.75

Magnifiques tables du modèle le plus nouveau: autres articles en chêne ou noyer, $3.50, $4.50, $5.00 et plus.

Chaises Morris $7.50

Appréciez le confort durant les longues soirées d'hiver. Notre assortiment de chaises Morris est très important. Nos prix sont de 7.50, 9.00, 11.50, 15.50 et plus.

TABLEAUX ENCADRES

Rien n'ajoute plus à l'élégance d'un intérieur que des reproductions bien choisies d'œuvres de maîtres. Nous pouvons vous procurer ces reproductions avec cadres appropriés,

depuis 50cts

Sofas confortables

Articles absolument superbes pour le prix.

Depuis

$6.50

Chaises berceuses de fantaisie

Notre assortiment de chaises berceuses est des plus variés, chêne, noyer et imitation, sièges en bois ou recouverts de peluche, de velours ou de cuir.

Prix de $2.50, 2.75, 3.25 et plus.

BLOWEY - HENRY Co.,

Fournisseurs d'ameublements complets

Le Grand Magasin — **294-300, Avenue Jasper Est**

UN SEUL PAIEMENT de $15.00

EDSON

UN SEUL PAIEMENT de $15.00

Edson est située à 130 milles à l'ouest d'Edmonton sur le chemin de fer du G. T. P.

C'est le seul point divisionnaire entre Edmonton et les montagnes Rocheuses. Ce sera la plus grande ville entre Edmonton et la Côte, car Edson est située au cœur de la meilleure région du Canada, au point de vue agricole, forestier et minier.

La construction de chemins de fer allant, au nord, à la Grande Prairie et à la Rivière La Paix et, au sud, aux terrains carbonifères du Brazeau, fera d'Edson le grand point du trafic de l'Alberta Ouest.

Vous pouvez acheter des lots de choix dans Edson Extension, des deux cotés de la voie ferrée, pour **$15** chaque et prendre un chance dans la loterie de la superbe maison de $6,000, qui sera donnée absolument gratuitement.

Achetez des maintenant posez et les fondations de votre fortune. Achetez maintenant et faites travailler votre argent pour vous.



Remarquez, la semaine prochaine, dans cet espace le plan de la subdivision d'Edson Extension. Cette occasion ne se representera pas. Achetez des maintenant.

Bureau de poste .... Date 1909

Veuillez trouver ci inclus.................. piastres, paiment complet pour .... lots dans Edson Extension.

Veuillez m'envoyer les titres de propriété dès que le conseil des dépositaires aura fait la répartition.

....

(Ecriez votre nom)

Conseil des dépositaires

J. AUGUSTE LESSARD	Ec.
ALFRED McISAAC	Ec.
RUFUS WILLIAMS	Ec.
JOHN McLAREN	Ec.
PERCY TAYLOR	Ec.
D. R. HAINES	Ec.

Ces Messieurs qui sont tous d'Edmonton sont les dépositaires des titres de propriété et se chargeront de la loterie devant répartir les lots.

Un regard donné à leurs noms suffit à convaincre de la loyauté de ce conseil.

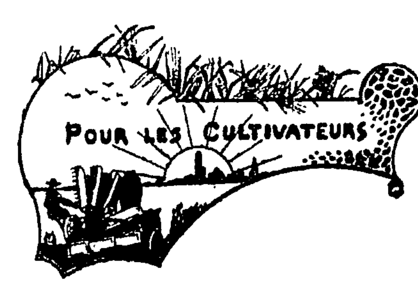
Envoyez tout argent par chêques de banque, mandats poste ou lettres enrégistrées.

COIN DES AVENUES JASPER ET McDOUGALL

QUICK EXCHANGE REALTY CO.

BUREAUX OUVERTS CHAQUE SOIR.

Telephone 2712



L'AGRICULTURE ET LES NOUVELLES METHODES

L'exemple des Etats-Unis

Tandis que, grâce à l'immigration chez nous de colons cultivateurs, notre production de grain augmente beaucoup plus rapidement que notre population et par conséquent, que notre consommation, le phénomène inverse se produit aux Etats-Unis.

Dans un récent article du "World's Work," M. J. J. Hill prédisait que vers le milieu du siècle où nous sommes, c'est à dire dans une quarantaine d'années, la population des Etats-Unis serait de 200,000,000 d'habitants et que, à moins d'une révolution dans las méthodes de l'industrie agricole telle qu'on la pratique dans ce pays, la grande république, qui fut l'exportateur de blé, le plus important du monde, serait alors obligée d'importer pour sa consommation propre.

Cette révolution, M. Hill voudrait lui aider au plutôt la provoquer par l'établissement dans diverse parties des Etats-Uns d'un millier de fermes expérimentales où l'on pratiquerait, sous les yeux mêmes des cultivateurs, la culture intensive au moyen de laquelle on pourrait doubler le rendement de la surface actuellement en culture.

M. Hill prétend que l'on pourrait construire deux cuirassés de moins par année et consacrer les fonds ainsi économisés à l'établissement et à l'entretien de ces fermes modèles dont la dépense annuelle serait d'environ $5,000 chacune.

Chaque ferme expérimentale, cultivant de 40 à 60 acres seulement, d'après les méthodes modernes, fournirait à tout le voisinage une leçon de choses qui finirait par être apprise et mise en pratique.

De l'article de J. J. Hill il ressort donc clairement qu'aux Etats-Unis comme chez nous, on entreprend trop grand avec des moyens peu étendus; on sème trop et l'on n'a ni les moyens, ni les loisirs de préparer convenablement le terrain, de choisir une semence appropriée, etc....

L'agriculture hâtive, c'est le mal dont souffre nos voisins et qui commence à envahir la frontière.

Qui songe ici à la rotation de culture à la restitution au sol des éléments que les récoltes lui ont enlevés ?...

Nos cultivateurs de l'Ouest pourraient faire leur profit de l'article du "World's Work" ; ils commencent à suivre les mêmes errements que leur innoculent peu peu à peu les agriculteurs venus d'au delà de la ligne.

La tâche du cultivateur se mêle étroitement à un devoir national et, à ce point de vue, il importe davantage de cultiver peu et bien que grand et mal...

Mais en dehors de cette considération élevée l'avantage personnel se trouve mieux encore, d'une culture intensive opposée à une culture extensive mal comprise et mal pratiquée.

L'Est américain, où ces méthodes défectueuses d'agriculture ont prévalues depuis longtemps, est presque dépleuplé de cultivateurs qui, ne pouvant obtenir un rendement suffisant de leur sol mal traité, prennent le chemin des villes manufacturières.

Il importe que chez nous des mesures préventives à ce mal mortel soient prises.

C'est d'ailleurs l'une des préoccupations primordiales du gouvernemnt et la création prochaine de plusieurs fermes expérimentales nouvelles suffit à le démontrer.

LETTRE DE SASKATCHEWAN

Vonda, 21 Nov. 1909

M. le Directeur du Courrier de l'Ouest,

Daignez m'accorder l'usage de vos colonnes pour donner certains renseignements additionnels à mes nombreux correspondants.

Le rendement moyen de la récolte dans le district de Vonda a été cette année :

Blé : 27½ minots par acre
Avoine : 75 minots par acre
Orge : 60 minots par acre

Quelques cultivateurs plus soigneux ont battu 41 minots de blé et 125 minots d'avoine par arpent.

Tout le blé de ce district a été trouvé No. 1 et No. 2 Northern.

Dans ma paroisse les colons qui ont réalisé les mielleures récoltes sont :

M. F. X. Loiselle, blé, 9,400 minots; avoine, 4,300 minots; orge, 2,600 minots.

M. François Rentiers : blé, 6,400 minots; avoine, 4,500 minots.

M. W. Graham : blé, 9,600 minots; avoine, 5,300.

M. R. McEvoy : blé, 7,600 minots; avoine, 3,400 minots.

M. Frank Wrght : blé, 6,700 minots ; avoine, 3,000.

M. F. X. Denis : blé, 7,500 minots; avoine, 3,000; orge, 1,500 minots.

M. Alfred Pinet arrivé en avril acheta une demi section, prit des homesteads et pu réaliser de suite une récolte de 2,300 minots.

MM. F. X. Chaput, Léon Dionne, Amédée Dionne, Médéric Sirois, L. Parent, A. A. Garant, Alex. Pion, A. et L. Desmarais, L. Bouchard, L. et A. Billo et une foule d'autres nouveaux colons ont pu réaliser soit sur leur terre, soit sur celles des autres, de 1,000 à 2,000 minots de grain.

M. Alex Marleau, a cassé, disqué et hersé 340 arpents pour lui-même et a gagné en travaillant pour les autres $613.00, dans son été—comptant l'ouvrage fait pour lui-même, au même prix qu'il a obtenu des autres, il a avec ses trois jeunes garçons gagné la jolie somme de $2,300 de mai à novembre 1909.

M. Aug. Rioux a fait de l'ouvrage pour $860.00 et est tellement encouragé qu'il part incessamment pour l'Est chercher des capitaux pour acheter une section de terre, son homestead étant déjà presque tout en culture. Il a la légitime ambition de devenir un grand cultivateur, réalisant, comme il a vu le faire par d'autres, des profits de $8,000 à $10,000 par année.

C'est ce qu'a fait et mieux encore M. Barcley. Arrivé il y a deux ans, ce monsieur acheta à quelques milles au sud de Vonda, une section de 640 acres, à raison de $18.00 par acre, ou $11.520 pour le tout. Or, savez-vous combien la récolte de cette année, la première qu'il fait, lui a rapporté ? Seulement $18,400.00. Il refuse $35.00 de l'acre pour sa terre. S'il acceptait, il réaliserait la jolie somme de $29,280.00, en 2 ans. Que pensez-vous de cela, petits cultivateurs de la province de Québec ? et surtout, vous, braves compatriotes qui peinez dans les manufactures des Etats-Unis de l'Est et avez toutes les peines du monde à joindre les deux bouts ensemble ?

Les exemples cités ne sont pas isolés. Il est bien connu que tout homme actif et économe peut payer sa terre avec sa première récolte. Mais disons que les 2 premièers y passeront, il pourra ensuite faire $5,000 à $10,000 de profit net par année sur n'importe quelle bonne section de terre.

Pour le démontrer, faisons ensemble, si vous le voulez bien le petit calcul suivant : Prenons pour exemple les quatre sections qui sont à vendre dans un rayon de 3 milles de cette ville. Le prix en est de $17.50, $20.25 et $25. respectivement (d'autres sections peuvent être achetées à raison de $10., $12. et $15. par arpent.)

La première récolte donnera 25 minots de blé par arpent, à 80 cents par minot, c'est $20.00 par arpent. La seconde récolte paiera tous les animaux et les instruments nécessaires pour la travailler.

Dans ces conditions, vous le voyez facilement ceux qui le peuvent, font beauoup mieux d'acheter aux environs d'une ville ou village et à proximité des chemins de fer, que d'aller prendre un homestead d'une qualité inférieure ou situé à 20 ou 25 milles du chemin de fer.

Or, il faut bien vous le dire, presque tous les homesteads restant sont ainsi situés.

Il y en a encore beaucoup à prendre, sans doute, mais dans les environs des chemins de fer les meilleurs sont pris.

Cependant, nous ouvrirons au printemps prochain, deux ou trois nouvelles colonies, où de bons homesteads et en quantité illimitée seront à prendre. Ce sera à une certaine distance des chemins de fer actuels, mais il y à tout lieu d'espérer que dans un avenir rapproché les colons qui s'y établieront seront desservis par de nouvelles voies à construire.

Dans une autre communication, je décrirai ces nouvelles colonies.

En attendant, tenez bien compte de ceci : une terre située à proximité du chemin de fer, vaut le double d'une autre à 15 ou 20 milles dans l'intérieur. Quatre-vingt-dix pour cent des cultivateurs prospères de l'Ouest ont acheté leur terre. Quant à ceux qui n'auraient pas le capital requis pour acheter, ils peuvent très bien arriver à l'aisance sur homestead.

A. P. BERUBE, P.P.

AVIS

Aux créanciers et autres personnes ayant des réclamations sur la propriété de Mathilda Aslin, décédée.

Conformément à l'ordre de l'honorable juge Beck, daté du 3ième jour de novembre 1909, avis est ici donné que tous les créanciers et autres personnes ayant des réclamations à faire sur la propriété de Mathilda Aslin, dernièrement de la Rivière-qui-Barre, qui mourut le 9ième jour de juillet 1909, à Morinville, sont par la présente requis d'envoyer par lettre affranchie, ou de délivrer à Johnnie Aslin, aux soins de Paul E. Constantin, de la Rivière-qui-Barre, Alberta, administrateur de la propriété, ou à MM. Gariépy & Landry, de la ville d'Edmonton, Alberta, avocats de l'administrateur, le ou avant le 2ième jour de janvier 1910, leurs noms et adresse ainsi qu'un état complet des détails de leurs réclamations et la nature de leur garantie (s'il en est) possédées par eux, et après la date ci-dessus mentionnée, l'administrateur procèdera à la répartition de la valeur de la propriété entre les personnes qualifiées pour cela, ne donnant considération qu'aux réclamations ayant été faites dans le délai sus-mentionné.

Daté à Edmonton, ce 3ième jour de novembre 1909.

GARIEPY & LANDRY,
Avocats pour l'administrateur.

COURS DU MARCHE D'EDMONTON

GRAINS

(Prix aux élévateurs)

Blé, No. 1 Northern, le minot	85
Blé, No 2, Northern, le minot,	82
Blé, No 3, Northern, le minot	80
Avoine, sur le marché	2[illegible]c
Orge "	38c

FOINS

Foin de marais, la tonne ..	$9
Foin de terre haute,	$9 à $10
Mil, nouveau	$10 à $14

FARINES

Local Patent, les 100 lbs..	$3.35
Strong Bakers les 100 lbs,.	$2.85
Manitoba, meilleurs marques les 100lbs	$3.65 à 3.75

BEURRES, OEUFS ET LEGUMES

Oeufs, frais, la douz. ..	25 à 30c
Beurre de laiterie, la lb. ..	20c.
Beurre de crèmerie la lb,	20 à 23c
Patates, nouvelles le m.	30 à 35c
Navets, la lb.	1½c
Betteraves, la lb...	2½ cts

ANIMAUX

Boeufs, (steers) la lb.	3½ à 4c.
Vaches .. .. .. la lb.	2½ à 3c.
Veaux, la livre	4½ à 5c
Pores (vivants) la livre	7 à 7½c

Bons placements à Duvernay

Duvernay, jolie localité de grand avenir, aura bientôt deux chemins de fer, dont l'un actuellement est en construction.

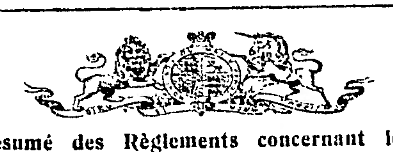
Le prix des terres sera passablement élevé dès l'année prochaine.

Pour cette année, on peut encore les obtenir bien facilement et à bon marché.

Adressez-vous à F.X.Boileau, notaire public, à Duvernay,Alta.

Deux des plus belles terres de ce centre français sont à vendre actuellement pour un prix extrêmement bas.

Pour plus amples informations s'adresser à M. F.X.Boileau, à Duvernay,Alta.



Résumé des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaitre personnellement à l'agence ou à la sous agence des terres du district. Une entrée de homestead peut être faite par procuration, sous certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la soeur du demandeur.

Devoirs.—Au moins un séjour de six mois chaque année sur le terrain et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans.

Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 acres possédée et occupée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa soeur.

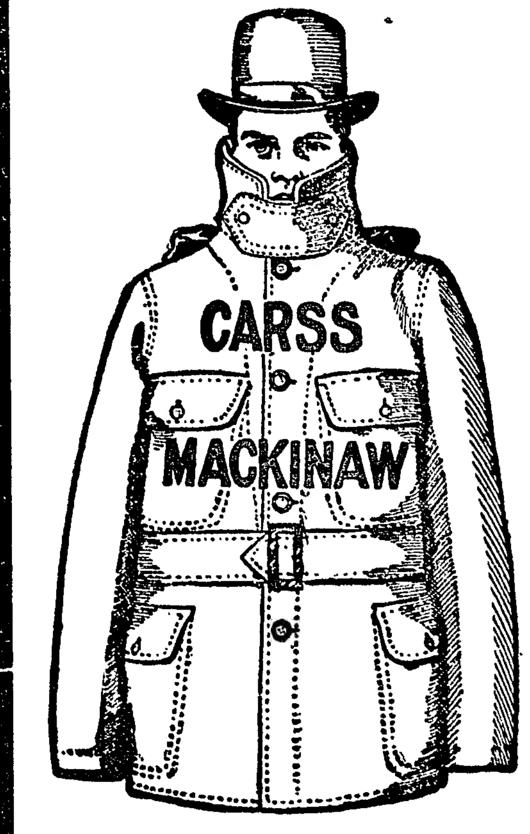
En certains districts un homesteader peut prendre en préemption un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat en est de $3.00 l'acre et les devoirs sont les suivants: résidence sur l'un ou l'autre homestead de six mois chaque année pendant six ans, à dater de l'entrée du homestead, et culture sur le homestead de préemption de 50 acres.

Un homesteader qui a utilisé son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains districts aux **conditions suivantes: Prix $3.00 l'acre. Devoirs: Résidence** de six mois chaque année pendant 3 ans; culture de 50 acres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

W. W. CORY,
Député ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.





Chronique locale

Nous apprenons avec plaisir que M. A. Caron, de l'Islet, province de Québec, à l'intention d'établir une grande beurrerie dans un centre agricole de l'Alberta-Nord.

M. Caron visitera une grande partie du pays à ces fins, nous croyons néanmoins savoir que le district choisi sera le comté de Pakan.

Cette région, si progressive, ne pourra en retirer qu'un bénéfice nouveau par la prospérité que les cultivateurs gagneront à cette intelligente initiative.

M. et Mme L. A. Provost, et leurs deux enfants, de Montréal, sont arrivés ces jours derniers à Edmonton et sont descendus à l'hôtel Yale.

M. Provost qui était venu visiter le pays, il y a deux mois, s'est décidé à venir s'y installer, après une enquête sérieuse sur les conditions de succès offertes par notre région.

La décision de M. Provost est tout à l'avantage de notre région et ne peut manquer de provoquer la venue d'autres compatriotes.

M. J. Nolan, l'éminent avocat de Calgary, était de passage, ces jours derniers, à Edmonton.

M. et Mme H. Pelletier, et leur petite fille, autrefois de St Emile, qui depuis 8 ans séjournaient à La Butte, Montana, sont de retour parmi nous.

M. et Mme Pelletier reviennent dans l'intention de reprendre l'exploitation de leur ferme à St. Emile.

M. Pelletier a deux frères également établis fermiers à St. Emile, qui réussissent fort bien et comptent parmi les anciens colons de l'endroit.

Le retour de M. et Mme Pelletier sera appris avec plaisir par leurs nombreux amis de la belle paroisse de St. Emile.

M. Durand, de Millardville est de passage pour quelques jours à Edmonton.

Si vous désirez plaire à vos amis, offrez-leur une boîte de cigares LA PALMA.

Les plus jolies boîtes et les meilleurs cigares en vente.

Les funérailles du regretté major S. C. Paton, commandant en second du 19ème A. M. R. ont eu lieu dimanche dernier, en présence d'un grand nombre d'officiers du 101ème régiment. La dépouille mortelle fut conduite au train du C. N. R., pour être transportée à Toronto, où l'enterrement aura lieu.

Une escorte d'honnur, sous le commandement du Cap. Griesback, précédait le corps. Les porteurs étaient les majors F. C. Jameison et De Blois Thibaudeau, les capitaines P. E. Lessard et Marriotte, les lieutenants R. S. Hardisty et Whellaker.

A l'arrivée du cortège funèbre à la gare l'escorte d'honneur présenta les armes tandis que les trompettes exécutaient la sonnerie d'adieu.

Un grand nombre d'amis du regretté défunt assistaient à cette cérémonie.

Quand un froid s'empare de l'organisme il faut plusieurs jours de traitement pour le faire disparaitre et le meilleur remède à employer est le CHAMBERLAIN'S COUGH. Il procurera la guérison plus rapidement qu'aucun autre remède et laissera l'organisme dans des conditions naturelles et excellentes. En vente partout chez les détaillants.

M. J. L. Lessard, marchand d'Athabasca Landing est de passage en ville.

M. Lessard partira prochainement pour le sud et continuera probablement son voyage jusque dans l'Est.

M. Johny Brosseau, de Brosseauville, après avoir passé quelque temps à l'hôpital vient de repartir pour Brosseauville.

Nous apprenons que notre ami M. Bertrand, le populaire propriétaire de l'hôtel Grand Union, d'Athabasca Landing, vient de se rendre acquéreur de deux superbes orignaux.

Ces animaux sont actuellement dressés pour aller à la voiture.

Notre ami se propose de venir rendre visite à la capitale, au cours de l'hiver, en cet original équipage.

D'avance nous lui prédisons le plus grand succès de curiosité.

La loterie, annoncée par le magasin Gariépy & Lessard, actuellement en liquidation, dont le lot était 25 dollars en or, a eu lieu samedi dernier au milieu d'une grande affluence.

L'heureux gagnant fut M. J. Lapp, 226 rue Boyle, détenteur du numéro 9665.

Le tirage fut fait par un petit garçon.

Cette loterie remporta un très vif succès à la grande liquidation populaire.

BEURRIER, de première classe ayant 11 années d'expérience dans le métier, désirerait trouver un emploi dans beurrerie, au printemps prochain; possède bonnes références et certificat. S'adresser: Alphonse Caron, Hôtel Richelieu, Edmonton.

PERDU, un "team", cheval et jument, poids moyen, le 25 septembre dernier. Le cheval est gris noir, plutôt maigre, marque IV, ou approchant, sur la hanche droite. La jument est noire, courte et grasse, avec tâche blanche sur le devant de la tête. Ils sont âgés chacun de 5 ans et pèsent de 800 à 1000 livres.

Envoyer renseignements de suite; $10.00 de récompense.

Rév. Father Olozewski, P. O. Krakaw, via Mundare, Alta.

Suite du Coin Féminin

Ma vieille amie souriait malicieusement, comme elle souriait toujours lorsque je portais mon manchon d'une certaine façon révélatrice. Nous étions complices en gourmandise, mais elle paraissait me laisser la plus grande part de responsabilité.

Je dressais mes marrons avec art, sur l'assiette bressanne. Ils étaient dorés à point et encore chauds, Mon amie versait avec un soin religieux, le vin nouveau, doux et trouble dans le cristal brillant de très petits verres. Et l'heure s'est achevée dans une causerie charmante.

....La réalité fait pâlir le rêve. Le mien, ainsi fixé, est terne, sans couleur. Je n'ai pu vous en dire la délicieuse intimité et je le regrette... je le regrette !...

MAGALI

LE STARLAND.

Grâce à l'excellence des vues offertes au public, le Starland va de succès en succès et la poularité de ce confortable théâtre s'affirme davantage chaque jour.

A citer parmi les vues splendides offertes la semaine dernière, une reproduction merveilleuse de "Elle" l'oeuvre connue du poète Aggard. "Confidence" a été également une vue très goûtée.

Enfin les merveilleuses vues de montagnes prises durant le trajet de Vancouver à Calgary, ont remporté un succès spécial à elles seules. Ces vues, qui sont composées de milliers de tableaux naturels ravissants, sont une illustration éloquente des beautés agrestes de l'Ouest canadien et à ce titre elles ont provoqué l'attention de tout Edmonton. Jamais vues animées n'avaient remporté si grand succès.

A signaler pour la semaine prochaine "Le président Taft à Seattle," et "L'inauguration de l'arche canadienne à Seattle, par le 6ème régiment canadien."

L'imprimerie du " Courrier de l'Ouest se charge d'exécuter dans le plus bref délai les travaux d'impression de toutes sortes

---

Les enfants souffrent parfois de constipation, ce qui est souvent la cause pour laquelle il ne paraissent pas studieux durant les heures d'école. Les tablettes CHAMBERLAIN'S STOMACH & LIVER sont un remède idéal à donner à un enfant, car les effets en sont doux et modérés et il guérit même la constipation chronique. En vente partout chez les détaillants.

Grand concours de produits agricoles

$30.00 EN OR

répartis en trois prix de $10.00 chacun, ainsi qu'un superbe diplôme seront donnés aux fermiers et jardiniers de l'Alberta Nord qui sortiront vainqueurs des concours suivants :

$10.00 pour les deux meilleurs minots de pommes de terre.

$10.00 pour les deux meilleurs minots de blé.

$10.00 pour les deux meilleurs minots d'avoine.

Je désire procurer les meilleurs échantillons de blé, d'avoine et de pommes de terre de cette région pour un but d'annonce ; en conséquence j'offre les prix ci-dessus à tout homme ou à toute femme qui m'apportera chez moi, 61 avenue Fraser, Edmonton, le plus bel échantillon des produits ci-dessus mentionnés, avant le 20 décembre 1909. Les noms des lauréats seront publiés dans ce journal le 23 décembre 1909. Les prix et diplômes seront envoyés ou délivrés personnellement aux gagnants le ou avant le 23 décembre prochain.

H. J. FLEMING,

61 avenue Fraser — Boite 1113 — Edmonton